

COMMUNE DE SAINT-MARIENS

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente mars, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARIENS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge TROPHIME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 18 – Nombre de membres présents : 13 – Votants : 13

DATE DE CONVOCATION : 23/03/2017

PRESENTS : M. TROPHIME, Maire ; M. BOURREAU, Mmes LABRUNE-PELTON, DUHARD, M. LESCA, Adjoints ;
Mmes CHARTIER, CHIRON, MEYNARD, DONNET, NOEL, TOURNEUR, MM. VILLEMIN, GARUZ.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LAURIAT, LAFON, MM. MARTY, SARRAZIN, LEGRIS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DUHARD Odile.

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION N° 2017-10 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame CHARTIER Yvonne, après s'être fait présenter par Monsieur le Maire le BP et les DM 2016, vote le compte administratif 2016 (Votants : 12 ; Pour : 12 Contre : 0) qui peut se résumer comme suit :

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	+ 498 347,59 €	- 6 686,25 € (RAR dép. 154 264,00 €) (RAR rec. 57 752,00 €)
RTS	+ 5 766,42 €	+ 12 622,00 €
LS "LA CURE"	+ 41 105,20 €	- 5 954,12 €
ASSAINISSEMENT	+ 36 800,41 €	+ 8 471,64 € (RAR dép. 3 075,00 €)
Lotissement RUE DE FILLON	0,00 €	- 61 276,39 €

DELIBERATION N° 2017-11 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR M. ALEJO, RECEVEUR
--

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion pour l'année 2016, établi par M. ALEJO, Receveur, considérant que les dépenses et les recettes sont légalement justifiées, et que ce dernier n'appelle ni observation, ni réserve.

.../...

DELIBERATION N° 2017-12 - AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal procède, à l'unanimité des membres présents, à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2016 comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	Excédent reporté 395 149,34 €	Déficit - 6 686,25 €
	capitalisé R 1068 103 198,25 €	Solde RAR - 96 512,00 €
1) RTS	Excédent reporté 5 766,42 €	Excédent 12 622,00 €
2) LS "LA CURE"	Excédent reporté 35 151,08 €	Déficit - 5 954,12 €
	capitalisé R 1068 5 954,12 €	
3) ASSAINISSEMENT	Excédent reporté 36 800,41 €	Excédent 8 471,64 €
		Solde RAR - 3 075,00 €

DELIBERATION N° 2017-13 – LOGICIELS SECRETARIAT MAIRIE VERSION CLOUD
--

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition d'un nouveau contrat sur trois années avec l'entreprise SAS JVS-MAIRISTEM pour les logiciels du secrétariat de la Mairie version Horizon villages Cloud, assurant synchronisation et sécurisation des données informatiques, notamment dans le cadre du processus de dématérialisation, avec ouverture pour quatre droits d'accès supplémentaires ; puis invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Après avoir entendu Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter la proposition de SAS JVS-MAIRISTEM pour les logiciels gamme Horizon Villages **Cloud** incluant quatre droits d'accès supplémentaires environnement, pour les nouvelles prestations explicitées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite proposition financière pour trois années, avec un montant de 5 482,40 € HT soit 6 578,88 € TTC la 1^{ère} année, et de 3 754,40 € HT soit 4 505,28 € TTC pour chacune des deux années suivantes, auquel s'ajoute un coût global annuel de maintenance de 1 126,32 € TTC.

Questions diverses :

✚ **Renouvellement contrat Emploi d'Avenir Melle KALF** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la mission locale confirme que le contrat emploi d'avenir de Melle KALF Ashley arrivant à terme le 30 avril prochain est renouvelable pour deux ans à compter du 1^{er} mai 2017. Il sera donc procédé à ce renouvellement.

La séance est levée à 21 heures 10.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.